

Lettre d'info PPR

Avril 2025



1^{er} rdv tripartite

Définition de projets
Début de PPR



Stages
+3 mois

C

2^{ème} rdv tripartite

Formations
+6 mois



Recherche d'emploi
+9 mois



3^{ème} rdv tripartite

Fin de PPR
+12 mois
Extension +3 mois

Jeudis de l'emploi

Le service Emploi du CDG 17 organise tous les mois une réunion à l'attention des personnes souhaitant découvrir et travailler dans la fonction publique territoriale.

Chaque réunion est organisée sur un territoire différent de Charente-Maritime et dure environ 2 heures.

Si en tant qu'agent en PPR, vous connaissez déjà la fonction publique, cette réunion peut être l'occasion de rencontrer les gestionnaires du service Emploi, qui pourront éventuellement vous placer sur des missions temporaires en fin de PPR. Pensez à apporter votre CV et à vous présenter après la réunion !

Pour connaître les lieux et dates, vous pouvez écrire à emploi@cdg17.fr ou cliquer sur l'image ci dessous :



POINT STATUT

La fin de PPR

En fin de PPR, vous pouvez bénéficier de 3 mois d'extension maximum, si vous avez besoin de temps pour terminer vos stages et formations, et poursuivre vos recherches actives d'emploi. De son côté, l'employeur identifie les postes vacants et vous les propose.

Si un poste vacant existe, vous êtes alors détaché dans le nouveau cadre d'emploi pour un an, puis reclassé.

Si aucun poste vacant n'est identifié, alors vous basculez en disponibilité d'office avec le maintien du demi-traitement, et vous pouvez réaliser des missions temporaires dans le privé ou public. L'employeur sollicite le Conseil Médical sur l'impossibilité de reclassement et monte un dossier de retraite pour invalidité ou de licenciement pour inaptitude, en fonction de votre statut.

Une fois radié des cadres, vous pouvez vous inscrire à France Travail et, si vous en remplissez les conditions, obtenir les ARE (le chômage), selon les conditions en vigueur.

FOCUS DU MOIS

Le site Emploi Territorial

En fin de PPR, il vous faut rechercher activement un emploi en externe, en candidatant sur des offres disponibles en ligne (Place de l'emploi public, Emploi Territorial, site des employeurs ...) en envoyant un CV et une lettre de motivation.

Pour les emplois de la fonction publique territoriale, le site Emploi Territorial sera votre meilleur allié. À noter : le site comporte majoritairement des postes permanents, mais présentent aussi des emplois temporaires.



Pour les offres d'emploi de l'ensemble de la fonction publique

(Etat et Hospitalière compris), vous pouvez consulter le site « Choisir le service Public ».



À noter : allez toujours consulter l'offre d'origine quand cela est possible, car des erreurs peuvent être présentes sur cette plateforme (notamment des offres dont la date est dépassée).

PROCHAIN ATELIER PPR

14 avril 2025 - 14h30

[Cliquez-ici pour le lien TEAMS](#)

Merci de prévenir en cas d'absence

CNFPT

La formation en ligne
« Les fondamentaux du contenu administratif »
[est ouverte à l'inscription.](#)

Les cours commencent le 02 juin 2025.

Salon Emploi

21 mai 2025
[Saint Jean d'Angely](#)
Salle Eden